SANS DELAI D'ATTENTE

CHAMPENOISES

6 PRODUITS TARIF 2010 / 2011

REPAM SANTE



	ECO		CONFORT —			
CHOISISSEZ PARMI NOS 6 PRODUITS	PRODUIT	PRODUIT	PRODUIT	PRODUIT	PRODUIT	PRODUIT
GARANTIES DE BASE	01 PP 2011	02 PP 2011	03 PP 2011	04 PP 2011	05 PP 2011	06 PP 2011
HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE (1) Frais de séjour en milieu conventionné - du lieu d'hospitalisation - Forfait hospitalier - sans limitation de durée - Frais de location TV* Honoraires conventionnés par la S.S. Frais d'accompagnement d'enfants de moins de 18 ans Tiers payant France entière	Frais réels Frais réels OUI 100 %	Frais réels Frais réels OUI 150 % 10 €/J OUI	Frais réels Frais réels OUI 200 % 10 €/J OUI	Frais réels OUI Frais réels 15 €/J OUI	Frais réels OUI Frais réels 25 €/J OUI	Frais réels OUI Frais réels 30 €/J OUI
CHAMBRE PARTICULIERE (2)		30 €	50 €	Frais réels	Frais réels	Frais réels
SOINS MEDICAUX CONVENTIONNES Transport, SAMU, SMUR Consultations, Visites généralistes et spécialistes Analyses, Radiologie, Infirmières, Appareillages, Prothèses, Autres soins médicaux courants.	100 % 100 % 100 % 100 %	100 % 100 % 100 % 100 %	125 % 100 % 100 % 100 %	150 % 125 % 125 % 125 %	200 % 150 % 150 % 150 %	250 % 200 % 200 % 200 %
GARANTIES RENFORCEES (3) (FORFAIT MALADIES REDOUTEES) Aide supplémentaire immédiate (voir explications ci-contre)	17/1		250 €	450 €	750 €	1 000 €
MEDECINES DOUCES (4) Actes de Naturopathes, Ostéopathes, Etiopathes, Acupuncteurs, Chiropracteurs.	12	. 3		80 % des F.R.	90 % des F.R.	100 % des F.R.
SOINS INOPINES A L'ETRANGER	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %
Prise en charge par la S.S.	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
OPTIQUE (par an et par bénéficiaire) (5) (sans délai d'attente) Verres, montures acceptés, lentilles acceptées et jetables ou refusées dont maximum pour lentilles jetables ou refusées Verres, montures acceptés, lentilles acceptées et jetables ou refusées dont maximum pour lentilles jetables ou refusées dont maximum pour lentilles jetables ou refusées Forfait traitement de la myopie au laser montant maximum Tiers payant chez plus de 6000 opticiens	100 % 100 %	100 € 50 € 120 € 60 € 100 € OUI	150 € 100 € 180 € 110 € 200 € OUI	300 € 150 € 350 € 165 € 400 €	350 € 175 € 400 € 200 € 450 € OUI	400 € 200 € 450 € 225 € 500 € OUI
Prothèses dentaires acceptées par la S.S. Orthodontie acceptée par la S.S. Prothèses dentaires, Orthodontie acceptées Plafond/an/assuré 1 *** et 2 **** année 3 **** année et suivantes Soins dentaires acceptés par la S.S. (sans plafond)	100 % 100 % 100 %	125 % 100 % 125 %	150 % 150 % 200 % 500 € 1 000 € 150 %	200 % 200 % 250 % 600 € 1 200 € 200 %	250 % 250 % 300 % 700 € 1 400 € 275 %	300 % 300 % 350 % 1 000 € 2 000 € 300 %
MATERNITE OU ADOPTION (6) (sans délai d'attente) Chambre seule Prime de naissance		30 €/J 50 €	50 €/J 100 €	60 €/J 150 €	70 €/J 200 €	80 €/J 250 €
INDIVIDUELLE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE Décès accident : 1 525 € IPT : 10 000 € IPP Acc. ou maladies infantiles graves : 10 000 €	GARANTIE	GARANTIE	GARANTIE	GARANTIE	GARANTIE	GARANTIE
OBSEQUES (jusqu'à 65 ans)		** (10)	300 €	300 €	600 €	700 €
ACTES DE PREVENTION Totalité des actes prévus par la législation	100 %	100 %	100 %	100 %	130 %	200 %
ASSISTANCE ET SERVICES Cures thermales acceptées par la S.S. Rattrapage scolaire Assistance médicale 24 h/24	1 525 € GARANTIE	100 € 1 525 € GARANTIE	100 € 1 525 € GARANTIE	100 € 1 525 € GARANTIE	150 € 1 525 € GARANTIE	200 € 1 525 € GARANTIE

conséquences, les garanties ne couvrent ni les majorations du ticket modérateur, ni les dépassements d'honoraires liés au non respect du parcours de soins, ni la participation forfaitaire et la franchise appliquées par la Sécurité Sociale. En cas de modification de la participation forfaitaire et de la franchise, les garanties s'adapteront automatiquement aux nouveaux montants. **VOTRE DEVIS PERSONNALISE au** DISTRIBUTION EXCLUSIVE Assurances M., Man, Mala; Age retenu : **CHAMPENOISES** 24 rue de mars Nbre de personnes garanties : Ville: 51100 REIMS

€

Cette notice n'a qu'une valeur explicative. Seuls votre bulletin d'adhésion et les conditions générales qui y sont annexées font loi entre les parties

*Les frais de location de TV (5 €/J, maxi 153 €/an) ne sont garantis que pour les hospitalisations médicales et chirurgicales supérieures à 24 H (toutes autres disciplines sont exclues). (1) Les frais de séjours et honoraires en hospitalisation médicale et chirurgicale sont garantis en frais réels limités à 400% du tarif de base du remboursement de la S.S. en secteur conventionné. Ils sont limités à 200 % en secteur non conventionné. Ils sont limités à 100 % les 3 premiers mois, si le ou les assuré(s) ne bénéficiai(ent) pas de garanties égales ou supérieures lors de la souscription (sauf accident). Ils sont limités à 100% et à 60 jours pour les disciplines autres que médicales et chirurgicales (soins de suite, maisons de repos et assimilés) à l'exception des disciplines exclues (voir conditions générales REPCG2011). (2) Cliniques et hôpitaux conventionnés dans la limite de 160 €/j (montant limité à 50 €/j pour les non conventionnés). (3) La garantie diminue de moitié à 60 ans et cesse à 65 ans. (4) Les praticiens doivent délivrer des factures sur papier en tête impri-

Un contrat responsable : en application de l'article L877-1 du Code de la Sécurité Sociale, la définition des garanties respecte les dispositions relatives au parcours de soins du médecin traitant. Par

Les garanties ci-dessus sont exprimées en pourcentage du tarif de base de remboursement de la S.S. Elles s'entendent sous déduction du remboursement du régime obligatoire sauf pour les forfaits.

mé. Le remboursement maximum est de 100 €/an/personne/produit 04 PP 2011 (maximum 40 €/consultation) et 200 €/an/personne/produits 05 et 06 PP 2011 (maximum 40 €/consultation).

(5) Les prescriptions médicales doivent être postérieures à la date d'effet de l'adhésion. (6) Si la maman est garantie au contrat et l'enfant inscrit.

COTISATION TTC / MOIS

Tél: 03 26 47 21 81 Fax: 03 26 40 13 88

INFORMATIONS

Garanties complètes sans délai d'attente pour tous les membres de votre famille désignés au contrat quelque soit le produit choisi. Un délai de 1 mois est néanmoins appliqué pour la chambre particulière si le ou les assuré(s) ne bénéficiaient pas

GARANTIES RENFORCEES

GARANTIES IMMEDIATES POUR TOUS

de la S.S. me suffit. Je choisis le PRODUIT 01 J'ai une consommation faible.

Le 100% du tarif de la base

de remboursement de la S.S.

ainsi que les 150% en soins

J'ai une consommation faible.

Je maîtrise bien

mes dépenses de santé.

Le 100% du tarif

de la base de remboursement

d'hospitalisation et les 125% en dentaire me suffisent. Je choisis le **PRODUIT 02** J'ai une consommation faible. Je maîtrise bien

mes dépenses de santé

mais je veux une meilleure

garantie en hospitalisation,

optique et dentaire.

Je choisis le **PRODUIT 03**

Je veux être bien couvert en hospitalisation. Je veux être couvert en soins médicaux conventionnés et non conventionnés et je veux des garanties dentaire/optique

de bon niveau.

conventionnés

et non conventionnés

et une garantie plus élevée

en dentaire et en optique. Je choisis le **PRODUIT 05** Je veux une garantie élevée sur l'ensemble des postes. Je choisis le **PRODUIT 06**

Avec REPAM, les enfants bénéficient

Je choisis le **PRODUIT 04** Je veux être bien couvert en hospitalisation, en soins médicaux

Sur tous les produits, en cas de maladies graves (cancers, infarctus du myocarde, sclérose en plaques, coronaropathies, greffe d'organes, accident vasculaire cérébral, insuffisance

rénale), nous apportons une aide immédiate qui s'ajoute aux remboursements des soins. Vous aider en cas de "coups durs", c'est le vrai rôle d'une complémentaire santé. PRISE EN CHARGE DES ACTES MEDICAUX NON CONVENTIONNES Je suis pris en charge, selon le produit choisi, pour plusieurs

soigner par la médecine qui me convient le mieux.

de garanties antérieures égales ou supérieures lors de l'adhé-

sion à REPAM (sauf accident). Un délai d'attente de 3 mois est

appliqué pour la garantie renforcée et la garantie obsèques.

scolaire. Chaque année, nous adressons aux familles concernées une attestation. Cette garantie est accordée à tous les enfants désignés au contrat. d'une assurance rattrapage scolaire.

GARANTIES SPECIFIQUES AUX ENFANTS

et tous les actes de prévention sont pris en charge DOMAINE DE PREVENTION ET PERSONNES CONCERNEES

Dépistage de l'hépatite B

Troubles de l'audition (5 actes possibles)

Ostéodensitométrie remboursable par le RO

Diphtérie, tétanos et poliomyélite

Coqueluche - Hépatite B

Infections invasives à pneumocoques

Scellement prophylactiques Enfants de moins de 14 ans des puits sillons et fissures Détartrage complet sus et sous gingival Bilan initial des troubles du langage oral et écrit

BCG Rubéole Haemophilus influenzae B

Votre budget.

€

De plus, avec REPAM,

je bénéficie des avantages suivants

RATTRAPAGE SCOLAIRE En cas d'accident ou de maladie subite entraînant une immobilisation au domi-

cile et une impossibilité de suivre les

cours pendant plus de 15 jours, REPAM

ASSISTANCE recherche un répétiteur

scolaire et prend en charge les frais

engagés jusqu'à 1525 €.

SERVICE D'URGENCE

Les forfaits et les plafonds s'entendent par année d'adhésion.

€

PPDEV2011

Renseignements de première urgence Recherche d'un médecin Organisation du transport à l'hôpital

HOSPITALISATION SUPERIEURE A 24 H Conduite des enfants à l'école Garde des enfants Garde des ascendants ou personnes dépendantes actes médicaux non conventionnés. Je peux ainsi me faire

HOSPITALISATION SUPERIEURE A 48 H d'une assurance individuelle accident scolaire et extra Voyage et hébergement d'un proche

auprès du malade Aide ménagère Garde d'animaux domestiques

Transfert d'un proche à domicile

Transfert des enfants chez un proche

pour garder les enfants

Prévention bucco-dentaire Tous âges Prévention bucco-dentaire Enfants de moins de 14 ans Santé de l'enfant Dépistage

Adultes de plus de 50 ans Dépistage Dépistage Vaccinations Vaccinations Enfants de moins de 6 ans Vaccinations Adolescentes non vaccinées, Vaccinations femmes désirant un enfant

Vaccinations

Vaccinations





vous êtes

TIERS PAYANT PHARMACIE - LABOS - RADIOS

la clinique choisi.

Sur simple présentation de votre carte tiers payant, vous ne faites pas l'avance de vos dépenses médicales auprès des pharmaciens, mais aussi chez de nombreux

En cas d'hospitalisation, nous

radiologues et laboratoires d'analyses qui ont signé la convention de tiers payant. Informez-vous auprès de votre correspondant les Assurances CHAMPENOISES.



Combien

TIERS PAYANT OPTIQUE

Avec REPAM, vous bénéficiez de Tiers Payant et d'un tarif avantageux sur vos frais d'optique chez nos opticiens agréés sur simple présentation de votre carte.



CPAM

REPAM -

Avec la télétransmission, vous ne faites qu'un seul envoi. Ce service concerne les assurés du régime général de la S.S. et les TNS dépendant du RAM/GAMEX.



Femme de plus de 50 ans Tous âges Enfants de moins de 14 ans

Votre consommation médicale (faible, normale, élevée). La situation familiale (ex : quand il y a des enfants, il est plus difficile de maîtriser les dépenses de santé). La fréquence de consultations de médecins ou spécialistes avec ou sans dépassements d'honoraires. D'autres critères tels que dentaires, optique, actes médicaux non conventionnés, etc... Votre conseiller santé est là pour définir avec vous le produit qui vous conviendra le mieux en fonction des besoins que vous aurez exprimés.

REPAM JURIDIQUE

Condition prévues par le calendrier

sur le droit du travail. Ils vous donnent enfin les adresses utiles à la recherche d'un emploi.

Des spécialistes vous renseignent sur les

impôts, allocations, logements,

retraite, voisinage, famille, mariage, divorce, succession, etc. Ils vous renseignent aussi

REPAM SVP



Service Vie Pratique Sur simple appel, un médecin répond à vos questions d'ordre médical ou diététique. De même, REPAM SVP intervient pour un dépannage (serrurier, plombier, électricien, etc...) ou mobilise un garçon de courses, infirmier, garde malade, kiné, etc...

AIDE PSYCHOLOGIQUE



Mise en relation avec les clubs du 3[∞] âge Organisation de rencontres à domicile Entretiens téléphoniques Programmes d'études ouverts au 3 ma âge

Guide REPAM

